

## Perte de lieux, dénuement et urbanisation : les *desplazados* de Colombie

Michel Agier \*

La question des déplacements forcés a atteint, dans l'actualité colombienne récente, une importance et une visibilité sans précédent. Diverses évaluations parlent aujourd'hui d'un million et demi de personnes déplacées par la violence depuis dix ans. Une quarantaine d'organisations non gouvernementales travaillent sur le sujet; une revue, *Exodo*, est publiée par le Grupo de Apoyo a Organizaciones de Desplazados (Groupe d'appui aux organisations de déplacés); et la question des déplacés a récemment fait l'objet d'une reconnaissance, certes timide, de la part des pouvoirs publics nationaux et locaux. Une loi d'origine parlementaire a été adoptée par le gouvernement colombien reconnaissant l'importance sociodémographique et humanitaire du problème (loi 387 de juin 1997) mais sans application pratique. À Cali, troisième ville du pays (après Bogotá et Medellín) comptant 1,8 million d'habitants (au recensement de 1995), un « comité municipal des déplacés », comprenant des représentants de la mairie et de diverses instances municipales (dont le service de santé) ainsi que d'organismes qui portent assistance aux déplacés (Desarrollo e Paz, Croix-rouge, etc.), a été créé au premier semestre 1999 malgré les réticences de la mairie à reconnaître la présence des déplacés dans la ville et à les prendre en charge <sup>1</sup>.

L'objectif de ce texte est, à partir de premiers matériaux d'enquête directe dans le littoral pacifique et à Cali et de consultation de documents récents publiés sur le sujet <sup>2</sup>, de voir dans quelle mesure il est possible d'identifier les effets durables de ce phénomène, lui-même d'ores et déjà sorti de l'état provisoire, sur la structure sociale et sur les constructions identitaires. Plus précisément, il vise à décrire et comprendre l'émergence de nouvelles formes de mobilité, d'urbanisation et d'identité citadine: que représente un déplacement violent en tant que

---

\* Anthropologue.

Ce texte est issu d'une communication présentée au symposium de l'Observatoire sociopolitique et culturel, *Déplacés, Migrations internes et Restructurations territoriales*, du CES (Centro de Estudios Sociales) de l'Universidad nacional de Colombia, Bogotá, 5-7 mai 1999.

1 Avec au moins 50000 déplacés, Cali serait la troisième ville d'arrivée des déplacements forcés, après Bogotá (plus de 300000) et Medellín.

2 En particulier les résultats des enquêtes réalisées par l'Église catholique, dont la Pastorale sociale et la commission Vida, Justicia y Paz sont les organismes les mieux informés à ce jour sur le sujet.

perte d'une terre, d'un toit, d'un lieu propre et d'une place dans la société? Que signifie vivre durablement dans des situations de transit? Comment peut-on se refaire, se reconstituer comme personne dotée d'identité sociale à partir du dénuement? Enfin, quel type d'insertion urbaine, individuelle ou collective, se construit dans ces contextes? Aborder ces domaines de réflexion devrait nous permettre de passer de la question d'actualité autour de la catégorie floue des *desplazados* à une problématique anthropologique construite autour de la relation entre la perte des lieux, le dénuement et la reconstruction identitaire. La formation de cette problématique est d'autant plus nécessaire, me semble-t-il, que la création de situations de dénuement, selon des processus plus ou moins brutaux (guerres, violence politique, délinquance violente, spoliation économique, perte de droits sociaux, etc.), se répand rapidement dans le monde. Dans ce contexte, nouveau pour sa dimension massive, durable et mondiale, la question posée partout est la possibilité qu'ont encore des êtres humains spoliés de reconstruire des liens sociaux et de symboliser leur relation au monde matériel alors qu'ils sont déplacés, réfugiés ou sans-abri.

## **Perte de terres, perte de lieux**

### *La violence comme contexte*

Les difficultés et les mésententes entre institutions internationales, nationales et locales pour définir la catégorie de « déplacés de la violence » nous renvoient à deux questions. D'une part, celle de la caractérisation de la violence comme actes précis ou comme contexte de violence généralisée, d'autre part celle de l'hétérogénéité des populations déplacées.

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) donne une définition restreinte du phénomène, considérant comme « personnes déplacées à l'intérieur » les personnes directement et personnellement atteintes ou menacées par des faits de violence précis: il s'agit des « personnes qui, du fait de persécutions, d'un conflit armé ou d'actes de violence, ont été contraintes d'abandonner leur foyer et de quitter leur lieu de résidence habituel, et qui restent à l'intérieur des frontières de leur propre pays » [HCR, 1997 : 99]. Pour leur part, la conférence épiscopale de Colombie, auteur d'une enquête sur le sujet à l'échelle du pays en 1995, et plus récemment le parlement colombien, dans le texte de la loi de 1997, ont adopté une définition plus large, qui reprend celle de l'Instituto Interamericano de Derechos Humanos: selon cette définition, les déplacés sont des personnes qui ont été obligées de migrer dans leur propre pays parce que « leur vie, leur intégrité physique ou leur liberté ont été mises en cause ou menacées », les situations évoquées comme causes de départ incluant « le conflit armé interne, les troubles ou tensions intérieures, la violence généralisée, les violations massives des Droits de l'homme, les infractions au Droit international humanitaire ou d'autres circonstances émanant des situations antérieures qui peuvent altérer ou altèrent de manière drastique l'ordre public » [Conferencia Episcopal de Colombia, 1995 : 40; Rojas, 1998 : 37].

La situation colombienne invite à prendre en compte une définition élargie du phénomène des *desplazados*, à l'image de la généralisation de la violence qui en

est à l'origine. La prolongation du conflit armé interne depuis de nombreuses années, l'absence de solution politique apportée par les gouvernements successifs, la consolidation et professionnalisation des acteurs armés illégaux (guérillas et paramilitaires) et leur dépendance économique vis-à-vis du narcotrafic, la perte de confiance dans l'État et l'armée officielle pour résoudre le conflit ont fait oublier depuis longtemps les causes premières de la violence dans le pays et l'ont instituée comme un état durable dans la vie de chacun. La violence politique remonte aux partages des espaces de pouvoir entre les deux partis officiels (libéral et conservateur) depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et aux conflits que ces partages ont suscités durant des décennies. Elle connut une activation intense après l'assassinat du leader libéral Gaitan en 1948, qui enclencha une longue série de règlements de comptes et de vengeances entre milices libérales et conservatrices au long de la période dite de La Violencia (1948-1964), au cours de laquelle 200 000 personnes trouvèrent la mort et deux millions furent déplacées. L'entrée en guerre clandestine, à la fin des années cinquante, des guérillas d'extrême gauche puis, au début des années quatre-vingt, celle des organisations paramilitaires contre les guérillas ont entraîné jusqu'aujourd'hui une confiscation par l'affrontement violent des clivages politiques radicaux.

Au cours des dernières années, la violence a pris l'aspect d'un phénomène unifié: elle a perdu le caractère régional et thématique qui la marquait jusqu'aux années quatre-vingt (violence politique dans les régions rurales andines et orientales) pour se faire plus présente en ville<sup>3</sup> et dans des régions jusque-là considérées comme relativement tranquilles<sup>4</sup>, tout en se diversifiant. Ainsi, les enlèvements (*secuestros*) avec demande de rançon émanent de la guérilla et des paramilitaires autant que des bandes dites de « délinquance commune »; dans les quartiers pauvres des villes, où la police officielle entre très peu et ne le fait qu'au bout d'une forte montée de violence, des « milices populaires » se forment à profusion pour protéger les habitants contre les bandes délinquantes avant de se convertir elles-mêmes en bandes criminelles faisant la police des familles et le rançonnement à l'intérieur des quartiers; à l'occasion, les policiers de la force publique, qui sont appelés « La Ley » (« La Loi »), peuvent eux-mêmes se comporter selon le même principe que les bandes délinquantes et milices de quartier, répondant (après s'être masqués, devenant des *encapuchados*, « capuchonnés ») au meurtre de l'un des leurs par des vengeances meurtrières sur les assassins et leurs proches parents; enfin, les personnes armées (en général très jeunes, à partir de 12 ou 13 ans) circulent entre *pandillas* (bandes) délinquantes et milices de quartier, et entre celles-ci et la guérilla ou les paramilitaires.

Cette diversification rend aléatoire la distinction entre crimes « politiques » et autres, et crée pour l'ensemble de la population un climat généralisé de terreur dans lequel la distinction des acteurs violents n'est pas aisée ni forcément

3 Voir, au premier semestre 1999, les enlèvements de l'ELN (Ejército de Liberación Nacional) dans une église des quartiers sud (les plus riches) de Cali et d'un avion de ligne intérieure au départ de Bogotá.

4 C'est ainsi que les paramilitaires ont annoncé publiquement leur arrivée dans la ville de Tumaco (près de la frontière équatorienne, sur le littoral Pacifique) en janvier 1999 et dans le département du Valle del Cauca (dont Cali est la capitale) en juillet 1999.

pertinente, et où la possibilité d'échapper aux flux de violence est de plus en plus réduite<sup>5</sup>.

C'est ce climat de terreur, dont les atteintes ou les menaces directes à la vie des personnes ne sont qu'un aspect, qui constitue le contexte dans lequel se définissent aujourd'hui les pratiques quotidiennes et les projets, et notamment les décisions de se déplacer. Une enquête menée en 1996 par la commission Vida, Justicia y Paz de l'archidiocèse de Cali, et portant sur 521 chefs de famille déplacés à Cali, illustre cette diversification et généralisation de la violence [Arquidiócesis de Cali, 1997 : 37-39]. Les milices urbaines sont à l'origine de près du quart des déplacements forcés (23 %), ceux-ci étant dans ce cas intra-urbains; les autres responsables identifiés sont la guérilla (21 %), les paramilitaires (13 %), les narcotrafiquants (4 %), l'armée, la police et les services de sécurité (8 %). Les causes des départs sont des menaces, des persécutions, des spoliations de terres ou l'insécurité provoqués par les acteurs mentionnés ci-dessus. En outre, dans près du tiers des cas (29 %), aucun acteur du conflit armé n'est identifié comme responsable des déplacements, ceux-ci étant attribués à la délinquance, à la violence ou à la peur en général.

### *Lieux conquis, lieux perdus et violence : le cas du río Caunapi (Pacifique colombien)*

La perte de terres, suite à des menaces, à un climat de peur, à des spoliations brutales, ou à l'enchaînement de ces différentes causes, prend un sens social et identitaire profond dans la mesure où se trouve remise en cause une relation établie avec la terre sur un temps relativement long et ayant institué les espaces perdus comme des « lieux anthropologiques<sup>6</sup> ». C'est ce que l'on observe dans le cas des paysans du fleuve Caunapi, au sud du littoral pacifique, près de la frontière colombienne.

La population du fleuve Caunapi, un des cours d'eau se jetant dans l'anse de Tumaco, est dispersée en hameaux et villages, à l'exception notable de la localité de Espriella (1 300 habitants en 1995), située le long de la route à environ 45 kilomètres au sud-est de Tumaco. Une première vague de peuplement se situe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les généalogies des habitants considérés localement comme les plus légitimes montrent qu'ils descendent, selon une filiation au besoin indifférenciée (patri- ou matrilineaire), de gens venus de Barbacoas (ancienne place aurifère en amont du fleuve Patía, lieu d'origine de la plupart des fondateurs des villages de la région) et, mieux encore, de l'une des quatre familles tenues pour fondatrices de ce village, dont les ancêtres respectifs sont arrivés entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup>. À partir de cette époque, selon une temporalité relativement lente, et comme dans toute la région, une territorialité sans territoire fixe s'est construite, fondée sur le travail de la terre, l'appartenance aux réseaux fami-

---

5 À propos de la violence actuelle, sa différence avec celle des années quarante et cinquante et ses effets sur la formation d'une population de déplacés, voir Pécaut [1996, 1999]. À propos de la symbolique des massacres et de la confusion dans la perception des groupes armés, voir Uribe [1990, 1999].

6 Au sens où, sur ces lieux, s'inscrivaient des relations, une mémoire et une certaine identité [Augé, 1992].

liaux localisés et le fait de partager quotidiennement la sociabilité des villages et hameaux [Hoffmann, 1999]. Sur les terres, en plus des cultures vivrières, une surface importante était occupée par le *bosque* – forêt non exploitée et disponible pour la chasse, la pêche, la coupe de bois ou la collecte de caoutchouc sylvestre. Une deuxième vague de peuplement eut lieu dans les années vingt et trente : celle des travailleurs du chemin de fer construit dans les années vingt (resté en service jusqu'en 1962, date à laquelle il fut remplacé par la route) et qui est à l'origine de la formation d'Espriella comme localité principale et vecteur de modernisation de cet espace. Les lieux d'origine des travailleurs dépassaient le seul « territoire » d'activités des familles de cette part du río Caunapi. Ils venaient d'autres fleuves de la même région. Mais des alliances matrimoniales avec des femmes d'Espriella leur permirent de se rattacher aux quatre lignées ancestrales de la localité et de se réclamer, comme les autres, d'une identité de *nativos* (autochtones).

De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la fin des années quarante, le rapport de ce lieu avec ce qui pouvait apparaître encore comme son « extérieur » avait la forme d'un échange de type commercial avec les acheteurs venant de la petite ville de Tumaco et cherchant du corozo, du caoutchouc, ou du bois. Rapport inégalitaire, certes, mais préservant le droit de ceux qui se considéraient comme *nativos* sur des terres qu'ils se partageaient consensuellement et selon un rapport assez lâche, mais dont ils ne possédaient pas les titres de propriété et qui étaient considérées comme « terres de la nation ». Puis, à partir des années cinquante, l'histoire s'accéléra, les problèmes s'accumulèrent et transformèrent radicalement les conditions de vie et la relation à la terre des paysans du río Caunapi et plus généralement de cette région.

Plusieurs vagues de violences et de spoliations conjuguées aboutirent en vingt ans à la perte quasi complète des terres. La Violencia des années cinquante a d'abord chassé de nombreux paysans de leurs villages qui se rendirent vers la ville de Tumaco ou en Équateur (pour revenir des années plus tard à Tumaco). Puis les années soixante à quatre-vingt ont été marquées par un processus de spoliation et d'expulsion des zones rurales, au profit des grandes fermes d'élevage, des bananeraies, des bassins d'élevage de crevettes et des palmeraies, contrôlées par des entrepreneurs originaires de Cali, de Bogotá ou de l'étranger. Les paysans perdirent leurs terres soit parce qu'ils n'avaient pas de titre foncier en règle, soit parce qu'ils s'endettèrent pour avoir voulu s'adapter à la modernisation agricole en s'engageant dans le crédit rural puis en perdant leurs terres hypothéquées, soit enfin parce qu'ils furent physiquement « déplacés » par l'avancée des machines des plantations. Tous se rapprochèrent de la route – Espriella se développa ainsi comme *pueblo* de regroupement le long de la route – et de la ville principale de la région, Tumaco, dont la croissance de ces vingt dernières années tient essentiellement à ce *push rural* de grande proximité, provoquant une urbanisation informelle, précaire et marginalisée. Leurs enfants adultes occupent aujourd'hui à Tumaco des emplois urbains ou travaillent comme salariés des entreprises agro-industrielles (en résidant à Tumaco ou à Espriella) ou encore ont émigré vers d'autres villes (Cali, principalement) pour travailler dans le bâtiment, la police, comme vigiles ou comme employées domestiques. Les revendications de récupération de la terre sont aujourd'hui formulées à partir de la ville et par des personnes ayant déjà perdu l'identification au *bosque* et au mode de vie correspondant.

En effet, la réponse des paysans à la spoliation de leurs terres fut l'invasion de terres vierges situées dans le *bosque* au-delà du fleuve Caunapi. L'invasion de la terre se fit en 1975 ; rapidement des sentiers furent creusés et des cabanes construites. Puis des conflits avec des voisins awa (groupes indigènes qui obtinrent finalement un *resguardo*, réserve, sur une partie des terres envahies par les paysans noirs du río Caunapi) et avec une grande entreprise de palmiculture (dont le gérant fut agressé physiquement par les paysans pour qu'il retire ses camions et tracteurs d'une autre partie du terrain) mirent en difficulté l'association qui s'était formée pour la reconnaissance de cette terre. C'est dans ce contexte que la loi 70 de 1993 (loi permettant l'attribution de titres collectifs de propriété aux « communautés noires » rurales du littoral pacifique) représenta un recours inespéré pour ces paysans déjà devenus pour la plupart des citadins ou des salariés agricoles [Agier, Hoffmann, 1999 a]. Mais si les paysans néocitadins ont eu accès à un « plus » d'identité offert par la nouvelle constitution pluriethnique, jusqu'à présent la récupération des terres perdues s'est soldée par un échec. Le rapport lieu-identité *bosque/nativos* a disparu de leur existence concrète sans qu'un nouveau rapport (à caractère plus « ethnique » : terres de communautés noires) soit réellement mis en place sur les mêmes espaces.

La région est en train de prendre la forme d'une mosaïque territoriale issue des changements de ces dernières décennies. À l'invasion des plantations agroindustrielles dont une partie seulement des terres est légalisée, a succédé l'arrivée des narco-trafiquants. Ces derniers exploitent en cultures illicites une quantité importante (mais non recensée à ce jour) de terres sans s'intéresser à la question de leur propriété légale puisque leur usage de la terre passe par les menaces et l'instauration d'un climat de terreur. Dans certains fleuves (au moins les mêmes que ceux des cultures de drogue), la guérilla est également présente et contrôle les allées et venues des villageois. Enfin, depuis le début de l'année 1999, les paramilitaires ont annoncé leur arrivée à Tumaco, mettant ainsi définitivement un terme à l'image d'une région encore relativement pacifique. À la suite de la constitution de 1991 et des lois qui en sont issues, Noirs et Indiens tentent de revendiquer, chacun avec sa loi spécifique, leurs droits à des titres de terres collectives, qu'ils obtiennent en général très lentement et toujours au milieu de conflits, voire de violences opposant, selon les fleuves, les « communautés noires » aux *resguardos* indiens (ou à des familles indigènes isolées), aux narcotrafiquants ou aux grandes plantations<sup>7</sup>. La situation est donc marquée dorénavant par un climat de peur, de persécution, de « troubles et tensions intérieures » et d'« altération de l'ordre public ». Elle présente une forte probabilité de faire augmenter localement le nombre de déplacés de la violence au sens large et au sens étroit.

### Trajectoires : l'hétérogénéité des populations déplacées

Située aux bords d'une vaste et riche vallée interandine, Cali est la grande ville la plus proche du littoral pacifique sud (environ 400 kilomètres au nord-est de

---

7 En février 1998, Francisco Hurtado, représentant légal d'un conseil communautaire noir de la région de Tumaco, a été abattu par des sicaires à la limite entre le territoire qu'il représentait et une grande palmeraie [Agier, Hoffmann, 1999 b].

Tumaco et 200 kilomètres à l'est de Buenaventura, principal port du pays sur le Pacifique). En 1996, l'enquête menée par l'archidiocèse de Cali auprès d'un échantillon de la population déplacée dans la ville indiquait une part de 86 % pour les originaires des quatre départements du littoral pacifique (Nariño, Cauca, Valle del Cauca et Chocó<sup>8</sup>). D'autre part, un peu plus de 40 % des arrivées enregistrées se firent dans le *distrito* d'Agua Blanca (sans que ces deux informations – région d'origine/quartiers d'arrivées – aient été croisées). Agua Blanca s'est développé à l'orient de Cali comme une vaste région séparée, spatialement, socialement et ethniquement, du reste de la ville: elle compte plus de 500 000 habitants, dans leur grande majorité des Noirs et métis originaires du littoral pacifique ou descendants de migrants venus de cette zone. Avec la région des *laderas* (les pentes), située sur le côté opposé (occidental) de la ville, Agua Blanca est une des principales zones de pauvreté de Cali, malgré une relative diversité interne [Urrea, Murillo, 1999].

Parmi les nombreux quartiers composant la région d'Agua Blanca, l'« invasion » de Sardi, où sont menées les enquêtes urbaines de cette recherche, compte environ 400 habitations et 2 500 habitants<sup>9</sup>. Installée dans l'illégalité depuis la fin des années soixante-dix, la population vit dans des constructions précaires (planches, claies, toiles plastiques et partiellement briques) et les raccordements aux systèmes d'eau et d'électricité sont clandestins. L'invasion a, d'une manière générale, une fonction de sas d'entrée pour des migrants du littoral pacifique vers le quartier Charco Azul (dont elle est comme une partie légèrement détachée), où les habitants connaissent des conditions de vie légèrement meilleures et surtout des habitations et des infrastructures légalisées, et plus généralement vers le *distrito* d'Agua Blanca. Malgré son état provisoire et illégal, l'invasion de Sardi a vu la stabilisation d'un noyau d'habitants qui s'est maintenu depuis près de vingt ans dans un état chronique de précarité.

Le même registre de l'archidiocèse de Cali sur les déplacés arrivés dans cette ville indiquait la présence en 1996 de 106 déplacés à Sardi, soit plus de la moitié de tous ceux enregistrés à Agua Blanca. Trois ans plus tard, la plus grande partie d'entre eux n'était plus là. Outre que de nombreux déplacés ne se montrent pas d'emblée comme tels, ces départs sont dus, selon les informations recueillies auprès des habitants de l'invasion, à de simples mobilités vers d'autres quartiers,

---

8 Les départements dits du Pacifique intègrent les zones du littoral proprement dit avec celles du piémont andin, voire de la zone interandine proche, zones où se trouvent les capitales. Le département du Valle del Cauca (dont Cali est la capitale et Buenaventura le port sur le Pacifique) regroupe 37 % des lieux d'origine des déplacés de Cali enregistrés dans cette enquête de 1996. Le département du Nariño (capitale: Pasto, principale ville du littoral: Tumaco) regroupe 22 % (données regroupées avec celles du Putumayo voisin), le Cauca (capitale: Popayan, ville du littoral: Guapi) 23 %; enfin le Chocó (capitale: Quibdó), région de conflit armé important mais éloignée au nord-ouest de Cali, ne regroupe que 4 % des déplacés à Cali [Arquidiócesis de Cali, 1997: 35-36].

9 Enquêtes menées avec la collaboration de Fernando Murillo, membre de l'association ethno-éducative et culturelle Ashanty du *distrito* de Agua Blanca, Cali. Dans le vocabulaire urbain en Colombie, on appelle *invasión* un terrain occupé illégalement après une invasion collective de terres vierges par des migrants ou des citadins à la recherche d'un toit. Même si l'invasion se fait généralement avec la complaisance intéressée de certains politiciens, de fonctionnaires municipaux, voire des propriétaires eux-mêmes (qui peuvent exiger des loyers également illégaux), le statut d'*invasión* correspond à une absence complète de reconnaissance et de prise en charge par les institutions municipales. Passer du statut d'*invasión* à celui de *barrio* (quartier) signifie l'accès aux services urbains et la légalisation de l'occupation foncière.

à la peur face à l'action des groupes de « nettoyage social » (*limpieza social*) ou face au climat de violence en général dans l'invasion, et au fait d'avoir été chassés par la police.

### *Guérilla, paramilitaires et délinquance : trois parcours*

Nous présentons ici, de manière résumée, trois itinéraires de familles déplacées rencontrées à Sardi qui illustrent différents types de déplacement forcé. Le premier concerne des paysans effrayés par l'arrivée, près de chez eux, de la guérilla. Le second déplacement est lié à la « délinquance commune » et aux milices urbaines. Le troisième, plus rare à Cali que les deux premiers types, a pour origine la violence des conflits territoriaux entre guérilla et paramilitaires dans l'Urabá (département d'Antioquia).

À la fin de l'année 1997, Monsieur M., âgé d'environ 60 ans, accompagné de sa femme et quatre enfants, a quitté sa terre près de Boca de Satinga, à l'embouchure du río Sanquianga, située au nord de l'anse de Tumaco, où il vivait depuis près de trente ans. Natifs du fleuve Guapi, un peu plus au nord, ils avaient migré jusque-là pour travailler à la coupe et vente du bois puis, ces dernières années, ils vivaient de la préparation et vente de charbon de bois, de la pêche et quelques cultures vivrières.

Ils sont partis à cause de la « peur de la guérilla ». Elle dit souvent qu'elle avait peur, lui dit qu'on ne pouvait plus travailler en ayant peur de la guérilla. La guérilla s'était installée à Boca de Satinga. Eux-mêmes n'ont pas eu affaire directement aux guérilleros qui se trouvaient dans le pueblo, leur maison se trouvait en face, de l'autre côté du fleuve. Ils ne savent pas de quelle guérilla il s'agit, des FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) ou de l'ELN (Armée de libération nationale). Ils ne comprennent pas non plus la question sur les paramilitaires, confondant ceux-ci avec les militaires, et les groupes d'autodéfense avec la guérilla. Il y a aussi des militaires qui brûlent les cultures de coca un peu plus en amont (vers le río Patía), mais pas dans la région exactement de Boca de Satinga.

Leurs deux enfants plus âgés étaient déjà partis à Cali et vivaient dans le *distrito* d'Agua Blanca – la fille aînée dans l'invasion de Sardi, et leur fils le plus âgé, 45 ans, dans un quartier voisin (Marroquín). Comme cela n'allait pas et que M. et sa femme avaient peur, leurs enfants leur ont dit de venir à Cali. Quand ils ont décidé de s'en aller, ils ont vendu à la hâte le terrain et la petite habitation (le *ranchito*) qu'ils possédaient pour 200 000 pesos<sup>10</sup>, et ils ont abandonné un autre terrain qu'ils avaient là aussi. Le voyage à Cali leur a coûté 50 000 pesos, dont 10 000 pesos pour aller, en taxi, du terminal de transport jusque chez leur fille. Les 150 000 pesos restants sont très vite partis. Le mari de leur fille avait un parent qui leur sous-loua une pièce à Marroquín, dans le même quartier que leur fils aîné. M. a travaillé pendant trois mois dans le bâtiment, puis il est resté sans emploi depuis. L'aîné des quatre enfants qui les ont accompagnés dans le déplacement, âgé de 35 ans, est également au chômage. Il vit avec eux à Sardi, où ils se sont installés illégalement

---

10 Soit environ 700 francs au taux de juillet 1999.

près de leur fille aînée : ils ont d'abord loué une pièce dans une maison de l'invasion puis, il y a dix mois, M. a « vu une place libre » au bout d'une ruelle de terre, il a « mis un plastique et on a dormi là » : fait de plastique, planches et claies, l'endroit est maintenant leur cabane (*rancho*). M. et sa femme vivent là avec leur second fils, sa femme et quatre enfants, et leurs trois filles qui ont entre 12 et 20 ans (dont deux ont chacune un enfant), et qui ont la réputation parmi les jeunes du quartier d'être très « rurales », un peu demeurées. Soit sept adultes et adolescents, et six enfants en bas âge. Personne n'a d'emploi. Leur fils aîné, qui vit à Marroquín, a du travail dans le bâtiment et donne 10 000 pesos chaque quinzaine à sa mère. C'est actuellement leur seul revenu fixe. Pour manger, ils cherchent des restes de nourriture au marché et mendient.

L'an dernier, la maison de leur fille aînée et voisine a été brûlée par une bande de voleurs d'un autre quartier du même *distrito* d'Agua Blanca : elle avait elle-même participé au lynchage d'un voleur appartenant à cette bande qui, par vengeance, avait brûlé plusieurs maisons. Les six personnes de sa maison moururent brûlées.

Ils n'expriment aucune demande, n'ont aucun projet. C'est, il me semble, ce qui fait la différence avec les autres pauvres de la même invasion. Ce qui est important pour M. et sa famille est d'être acceptés autour d'eux, dans la proximité immédiate, par leur voisin, dans la ruelle, au poste de santé le plus proche.

Dans la même invasion, la même incertitude caractérise la vie de P. qui, à 32 ans, a déjà un itinéraire de délinquance marqué par plusieurs vols, agressions et homicides commis à partir de l'âge de 13 ans, et une vie scandée par la fuite face aux persécutions et vengeances de victimes ou d'anciens associés. Il fit jusqu'à récemment plusieurs allers et retours entre Buenaventura, ville du littoral pacifique où il est né et a vécu avec sa mère jusqu'à l'âge de dix ans (moment auquel il « prit son indépendance », dit-il), et Cali où il habita une fois chez son père, une autre fois quelques jours chez une sœur, et le reste du temps dans des locations ou des habitations vite achetées et revendues.

En 1990, après avoir acheté une maison dans l'invasion de Sardi près de chez sa sœur, il retrouve un ancien associé de *pandilla* (bande délinquante) venu de Buenaventura et crée avec lui et quatre autres personnes une « organisation » de défense du quartier contre les vols et agressions de bandes venues d'autres quartiers du *distrito* d'Agua Blanca. Obtenant au bout de quelque temps le soutien de la population et du comité de quartier, ils commencent à être rémunérés par les habitants, puis à être sollicités par des commerçants de quartiers voisins pour intervenir comme *sicarios* (tueurs à gages) contre des voleurs à la tire. Des dissensions importantes à l'intérieur de l'« organisation » allaient aboutir à sa dissolution, lorsque la mère de P. (qui l'avait accompagné à Cali lors de son dernier voyage) fut tuée par un membre de sa bande parce qu'« elle lui avait marché sur les pieds ». Étant lui-même menacé par ses acolytes, P. partit à nouveau vers Buenaventura où, voulant monter un commerce, il se retrouva en face du magasin d'un commerçant qu'il avait gravement blessé douze ans plus tôt.

Ayant peur d'être à son tour victime d'« exécution sur commande » (*sicaria*), il revint à Cali où il travailla quelque temps dans le bâtiment avant de se retrouver sans emploi. Séparé de sa femme et père de deux enfants, vivant dans une petite

pièce de l'invasion de Sardi avec son fils de 13 ans, sa sœur (qui travaille dans un restaurant) et le mari de celle-ci (menuisier), il n'a, pas plus que la famille précédente, de perspective: « Et maintenant, je ne sais pas ce qui vient », dit-il. Depuis trois mois, il fréquente une église évangélique, *Iglesia Cristiana Evangélica* « *Nueva Vida en Cristo* », située à la limite entre le quartier de Charco Azul et celui, relativement plus aisé et plus blanc, de Villa de Lagos<sup>11</sup>: aller tous les soirs à l'*iglesia* l'aide, dit-il, à être moins agressif, et surtout « les personnes commencent à (lui) parler comme à un ami ». Il semble ainsi se refaire dans l'urgence une image d'honnêteté et d'intégration sociale, sans quitter le quartier ni perdre cependant la relative « bonne » réputation qu'il a acquise auprès de certains habitants comme défenseur illégal de l'invasion.

L. enfin est natif d'Istmina, sur le río San Juan, un peu plus au nord de Buenaventura. Noir *chocoano* (du département du Chocó, partie nord du littoral Pacifique), il travaillait depuis sept ans comme ouvrier agricole dans une grande bananeraie de l'Urabá<sup>12</sup> lorsqu'au début de l'année 1996 (« le 13 février 1996 », se souvient-il précisément, il avait alors 29 ans), un massacre des travailleurs de la plantation par la guérilla des FARC tua onze personnes, alors que lui-même échappa de peu à la mort en s'enfuyant avec d'autres compagnons dans les champs. Cette attaque de la guérilla répondait à une autre, perpétrée par un groupe de paramilitaires contre les FARC. Ce groupe paramilitaire était arrivé à la fin de l'année 1995 et entretenait des liens étroits tant avec les soldats de l'armée officielle qu'avec les « commandos populaires » d'ex-guérilleros « réinsérés » de l'EPL<sup>13</sup> – deux ensembles parmi lesquels il recruta aussi une partie de ses propres éléments.

Le conflit entre les FARC et l'EPL puis les paramilitaires avait pour objet, depuis des années, le contrôle sur la zone pour ce qui concerne aussi bien la gestion politique et la ponction économique des villages que le prélèvement des bénéfices des grandes haciendas de bananes et de bétail. Durant un temps, après plusieurs années de conflits et avant l'arrivée des paramilitaires, les habitants étaient en relative sécurité lorsqu'ils restaient sur leur territoire d'assignation (villages, quartier de *pueblo* ou *hacienda*), mais cela changea avec l'arrivée des paramilitaires dont le but était d'éliminer toute présence et appui à la guérilla, sans tenir compte des partages établis et en appliquant leurs propres méthodes de guerre. « Les paramilitaires sont de vrais assassins, ils ne sont pas humains », dit L., qui décrit comment, sans « enquête » préalable, ils tuent ceux qu'ils soupçonnent de collaborer avec la guérilla (commerçants, leaders syndicaux), coupent les têtes de

11 Il s'agit d'une église locale qui entre dans la mouvance de la *Cruzada cristiana*. Les messes, dites dans un hangar chaque jour à 19 heures, durent une heure et demie et consistent d'abord en des louanges à Dieu chantés sur des rythmes modernes accompagnés de batterie, guitare et piano électriques, puis en des lectures commentées de la Bible. Localement, c'est une église « bien » fréquentée, une bonne moitié de l'assistance étant composée de Blancs et métis, l'autre de Noirs, ce qui s'explique par la localisation de l'église dans une rue frontière entre deux quartiers bien distincts du point de vue social et « racial ».

12 Riche région agricole, zone de violence ancienne, située au croisement des côtes atlantique (département d'Antioquia), pacifique (département du Chocó) et de la frontière du Panamá.

13 Ejército Popular de Liberación, ayant transformé son nom en « Esperanza, Paz y Libertad » après la réinsertion (on appelle « réinsertion » l'abandon officiel des actions de guérilla, avec aides à la réinsertion de la part du gouvernement, mais dans ce cas celle-ci s'est faite sans désarmement systématique des ex-guérilleros).

leurs victimes et les exhibent, attachées à des cordes, dans les villages, pour terroriser la population et imposer leur ordre. L'hacienda où travaillait L. était sous le contrôle des « réinsérés » de l'EPL (groupe auquel appartenaient le gérant et le superviseur) – et donc des paramilitaires –, mais les travailleurs eux-mêmes, insiste-t-il, n'avaient rien à voir avec ces appartenances-là. Les paramilitaires attaquèrent une grande hacienda sous contrôle des FARC, tuèrent de nombreux travailleurs et enlevèrent un dirigeant de cette organisation qui à son tour, en représailles, fit le massacre auquel L. échappa de justesse en février 1996. De nombreux travailleurs quittèrent la plantation à la suite de cette attaque. L'armée s'y installa pendant deux mois pour assurer sa protection, puis quitta à nouveau la zone. L. raconte qu'il vivait alors dans l'angoisse d'autres tueries, se sentait menacé à chaque bruit ou chaque rencontre, et décida de partir à son tour.

Lorsqu'il quitta la plantation avec sa femme et deux enfants en bas âge, il avait un petit pécule correspondant à environ un mois de salaire de la plantation (750 000 pesos<sup>14</sup>). Il laissa à un cousin l'habitation et le lopin de terre qu'il avait achetés quelques années plus tôt pour 2,5 millions de pesos et que celui-ci revendit au bout de plusieurs mois pour 400 000 pesos. À Cali, L. vint à Sardi où vivaient, depuis les années cinquante, un oncle (travailleur du bâtiment) et plus récemment sa mère et un frère. Le reste de son salaire lui permit d'acheter, dès son arrivée, un bout de terrain (sans titre de propriété) dans l'invasion, sur lequel il allait construire sa maison (en briques et bois) durant les années suivantes. Ayant échappé à l'emprise des contrôles territoriaux des protagonistes du conflit armé sur les plantations de l'Urabá, L. dut son salut à Cali au fait d'entrer sans attendre dans deux autres formes de réseaux et de contrôle. L'un, religieux, est l'Église *Cruzada cristiana*, de la même mouvance que celle vers laquelle est allée P., mentionné plus haut. Elle permit à son épouse de trouver un emploi d'institutrice dans la petite école de cette église, pour un salaire mensuel de 150 000 pesos. L'autre est politique et se compose de la clientèle d'un conseiller municipal de Cali auquel l'oncle de L. était lié depuis longtemps. Ce politicien lui a fourni une place de coursier dans une entreprise sous-traitante du service municipal d'électricité. Il travaille en outre, de façon plus aléatoire, dans l'achat et la revente de noix de palme. Ces divers emplois ne permettent pas à la famille de retrouver le salaire qui était celui de la plantation, mais s'en approchent.

Il ne dit pas en général qu'il est déplacé, autour de lui. Pour garder la vie, il faut « être résigné », dit-il, et ne pas se mettre dans des situations dont on sait qu'elles sont dangereuses. Par exemple, sortir la nuit dans le quartier alors qu'on sait que la nuit, il y a des assassinats pour vols ou par vengeance. L. est exemplaire des victimes de la violence ayant réduit à une part infime leur espace de liberté et ne gardant la vie qu'en se plaçant, comme volontaires ou consentants, sous les tutelles de groupes et réseaux, violents ou non, informels voire illégaux. D'une certaine façon, il se cache ou se « cantonne » dans les espaces sociaux et territoriaux réduits que lui assigne le fonctionnement social actuel fragmenté par le partage entre les groupes armés guérilleros et paramilitaires, les réseaux politiques et les milieux « communautaires ». Tout en ayant une connaissance précise des acteurs et inté-

---

14 Soit environ 2500 francs.

rêts en jeu, il n'a d'autre choix que de passer d'une tutelle à une autre et fait partie de ceux qui « n'ont d'autre recours que d'adopter le profil le plus bas possible en espérant survivre au changement de maître. Toute idée de droit est absurde dans ce contexte » [Pécaut, 1999].

### *Les desplazados : une catégorie hétérogène et contradictoire*

Malgré leur nombre important, les déplacés ne forment pas une collectivité ou une catégorie homogène. S'y retrouvent autant des ex-guérilleros que des paramilitaires, les uns et les autres pouvant être encore occasionnellement actifs dans les groupes respectifs urbains de certains quartiers, des délinquants fuyant aussi bien leurs acolytes de *pandillas* (bandes) que les milices de « nettoyage social » (elles-mêmes composées de délinquants provisoirement reconvertis), des paysans effrayés par l'arrivée de la guérilla et ayant abandonné leur terre et leur maison, autant que d'autres paysans ayant fui sous la répression de l'armée parce qu'ils avaient cédé à l'injonction brutale des narcotrafiquants de faire, sur leurs champs, des cultures de coca. L'enquête menée par l'archidiocèse de Cali en 1996 et portant sur 521 déplacés dans la ville a confirmé la confusion de cette catégorie, produit hétérogène et contradictoire d'une violence généralisée. Cela vaut la peine, me semble-t-il, de citer dans son intégralité l'énumération qui en est faite :

« En général, la population déplacée, à laquelle se réfère cette étude, est une population jeune, improductive, composée de paysans pauvres, petits propriétaires obligés de quitter leurs lieux de travail à cause de multiples menaces contre leurs vies et celles de membres de leurs familles, pour avoir collaboré ou s'être refusés à le faire avec l'un ou l'autre des camps en conflit ; des adolescents habitants des quartiers les plus pauvres de la ville plongés dans ou éloignés de diverses formes de violence, quelques membres de bandes délinquantes et d'organisations de jeunes qui occasionnellement participent à des croisades (*crucés*, délits organisés) afin de trouver quelque chose pour le soutien de leur famille, des jeunes récemment arrivés dans les quartiers marginaux qui, pour avoir refusé d'appartenir à des groupes ou bandes déterminés, sont menacés de perdre la vie et celles de leurs parents proches, des membres d'organisations syndicales et communautaires, des membres de communautés religieuses, des leaders communautaires, des soldats de l'armée et des ex-guérilleros, entre autres secteurs sociaux » [Arquidiocesis de Cali, 1997 : 43].

L'hétérogénéité de la population des déplacés est le reflet de la violence multiforme qui sévit dans le pays qui connaîtrait, selon des données officielles, le taux le plus élevé au monde d'homicides commis hors des situations de guerre (80 pour 100 000 habitants au milieu des années quatre-vingt-dix ; à Cali durant l'année 1995, ce taux fut de 124 homicides pour 100 000 habitants). Aux dires de plusieurs personnes déplacées, la ville est le lieu où l'on peut se cacher. Mais si, comme nous l'avons vu dans les trajectoires présentées plus haut, P. a fait des va-et-vient pendant quinze ans entre Cali et Buenaventura, c'est qu'il ne se sentait pas en sécurité en allant simplement d'un quartier à l'autre de Cali. Et s'il reste finalement depuis quelques années dans l'invasion de Sardi, c'est qu'il y a trouvé quelque appui. L., lui, ne doit sa survie à Cali qu'au fait d'avoir rapidement fait allégeance auprès d'un politicien local pourvoyeur de faveurs. A contrario, l'absence de nombreux déplacés enregistrés dans l'invasion trois ans plus tôt est due, entre autres, aux persécutions des milices de « nettoyage social » et de la police.

## Le droit à la vie dans l'illégalité

Les tentatives récentes, de la part des organisations non gouvernementales, locales, nationales et internationales, pour demander une prise en charge officielle de la « communauté » des *desplazados*, se heurtent non seulement à son hétérogénéité mais aussi à la difficulté de la localiser, la rencontrer et dialoguer avec elle.

Cette difficulté tient à la caractéristique qui est sans doute la seule unifiant cette « catégorie », à savoir l'entrée brutale dans une situation de dénuement dans laquelle les énergies se concentrent sur une stratégie de pure survie, physique ou biologique, en l'absence de tout projet de vie, individuel ou familial. Il s'agit d'un droit minimal à l'humanité qui se concrétise dans l'illégalité, dans la mesure où la perte originelle (agression ou spoliation violente) et l'absence de prise en charge à hauteur du dénuement ont retiré aux personnes et familles en cause toute idée de reconnaissance sociale<sup>15</sup> : identité généralement honteuse, ou traquée, ou clandestine, l'« identité » de *desplazado* accumule une série de stigmates, dont ceux de la violence et de l'illégalité reportés avec suspicion par les habitants des zones d'accueil sur les déplacés eux-mêmes. Les déplacés se trouvent, de fait, mis hors du *nomos* [Agamben, 1997], sans lieu social prévu, dans un état de flottement liminaire et d'abandon, dont ils ne savent pas au fond s'il est réellement provisoire ou durable. Comment se refaire dans ce cadre, redéfinir un lieu, des relations, une identité ? Les manifestations d'apathie, agressivité ou intolérance relevées par des psychologues auprès de groupes de *desplazados* renvoient, semble-t-il, à cet état de flottement, d'indéfinition, et finalement à un espace-temps plus ou moins durable d'*anomie*, dont l'absence de projets individuels, familiaux ou communautaires est un autre aspect tout aussi manifeste.

La décomposition des familles déplacées [Arquidiocesis de Cali, 1997 : 62-63] s'observe non seulement à l'occasion du déplacement lui-même (où les groupes domestiques se scindent souvent, quand le départ ne fait pas suite à l'assassinat d'un membre de la famille) mais à l'arrivée aussi, où la fragilité des relations quotidiennes dans le nouveau contexte entraîne des séparations, dispersions des enfants, conflits et absence de projets familiaux. Ce que nous avons pu observer dans l'invasion de Sardi, à Agua Blanca, c'est que si les parents sur place permettent de faire le premier contact avec l'espace urbain, la « solidarité familiale » n'a pas le caractère de permanence ni de multifonctionnalité qu'on peut lui supposer parfois dans ces cas-là. Les parents en ville, comme en général les voisins des quartiers pauvres et des invasions où arrivent les déplacés, ne sont guère mieux assurés qu'eux sur le plan économique (travailleurs du bâtiment en situation précaire ou au chômage, vendeuses ambulantes, employées domestiques, etc.), ni sur celui de leur sécurité physique.

---

15 À quelques exceptions près, comme la réinstallation de 80 familles de déplacés sur le site de la Hacienda La Miel (Ibagué, département de Tolima), demandée et obtenue par les paysans eux-mêmes auprès des instances gouvernementales, suite à un déplacement collectif en réponse aux massacres et menaces de groupes paramilitaires à Bellacruz (département de Cesar) [Taborda Ocampo, 1998]. Le caractère collectif et l'unité de l'événement à l'origine du déplacement permettent, à la différence des trajectoires individuelles et hétérogènes, de former des groupes d'intérêt ponctuels, des associations de déplacés et l'organisation d'actions collectives, ce qui reste tout de même très minoritaire si l'on considère l'ensemble de la population déplacée.

Parmi les *desplazados* qui réagissent à leur situation, on peut faire un parallèle entre des populations réinstallées dans des lieux différents, les unes près des terres perdues, les autres déjà loin, dans la grande ville. Dans les deux cas, qu'il s'agisse de stratégies paysannes ou citadines, l'illégalité est la première réponse au déplacement et au besoin immédiat de survie dans une situation de dénuement. Elle prend la forme d'invasion de terre, que ce soit pour la cultiver ou que ce soit pour y « jeter un plastique » et y bâtir un abri. Dans ce cadre, les assignations, volontaires ou consentantes, à des réseaux ou des territoires informels ou clandestins garantissent leur sécurité physique et matérielle tout en restreignant encore plus l'espace public.

\*

La question des déplacés de la violence n'est pas fondamentalement un problème de mobilité, mais un problème de « place » sociale. Avant leur déplacement forcé, dans la plupart des cas, les populations que l'on retrouvera plus tard sans autre identité que celle de déplacées ou réfugiées sont plus des « locaux » que des « globaux », pour reprendre la catégorisation sociale mondiale de Bauman [1999]: leur existence matérielle et symbolique dépend d'un ancrage local stable; ils ne sont pas à l'aise dans le monde rapide, sans borne et sans identité construit par les acteurs de la mondialisation qui, eux, se déplacent facilement et édifient, dans leur communication réelle et virtuelle, une élite socialement homogène. Ils n'y ont pas de compétences et ne peuvent qu'être les spectateurs et les dominés (économiquement ou culturellement) des globaux qui vivent et communiquent à une « échelle » hiérarchiquement supérieure. C'est cette localité qui les rend particulièrement fragiles dans le contexte actuel. Lorsqu'elles sont violemment tirées de leurs lieux, les populations déplacées font l'expérience de leur incapacité à être-au-monde dans le modèle dominant, elles vivent l'humiliation de leur absence de place dans ce monde social-là. Ce qui prévaut dans la définition de leur situation, c'est tout à la fois l'accumulation de pertes (pertes de lieu, de biens, de travail, de statut, de relations) et le cantonnement durable hors du monde social (sans place prévue dans la hiérarchie sociale), hors du temps (durablement provisoires) et, d'une certaine façon, hors de l'espace urbain lui-même, c'est-à-dire dans ses toutes dernières périphéries, dans ses interstices (rues, ponts, hangars, etc.) ou dans diverses sortes de camps. Un nouveau mode d'urbanisation se forme ainsi à partir du dénuement: ces « citadins »-là, bloqués dans une liminarité sociale permanente, peuplent une ville *nue* de plus en plus étendue à l'échelle planétaire <sup>16</sup> [Agier, 1999]. Une anthropologie de l'urgence, plaçant l'objet central de ses recherches dans cette marge du droit à la vie, doit s'interroger sur les possibles reconstructions de liens, d'identités et de raisons de vivre dans ces contextes extrêmes, porteurs de défis nouveaux pour les chercheurs en sciences sociales comme pour les acteurs politiques.

---

<sup>16</sup> Ainsi, d'une part, la conférence de l'ONU sur les établissements humains (Habitat II, Istanbul, juin 1996) évaluait à cent millions le nombre de citadins « sans-abri » dans le monde et, d'autre part, le Haut Commissariat aux réfugiés de l'ONU comptabilisait en 1995 treize millions de réfugiés, de vingt-cinq à trente millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays, et cent millions, au moins, de « déplacements induits par le développement » et ayant provoqué des expropriations brutales de terres [HCR, 1997].

## BIBLIOGRAPHIE

- AGAMBEN G. [1997], *Homo sacer: le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Le Seuil, 216 p.
- AGIER M. [1999], *L'Invention de la ville. Banlieues, townships, invasions et favelas*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 176 p.
- AGIER M., HOFFMANN O. [1999 a], « Les terres des communautés noires dans le Pacifique colombien. Interprétations de la loi et stratégies d'acteurs », *Problèmes d'Amérique latine*, Paris, La Documentation française, 32: 17-42.
- AGIER M., HOFFMANN O. [1999 b], « Le particularisme "noir" au risque de la violence territoriale », *Le Monde diplomatique*, février: 22-23.
- ARQUIDIÓCESIS DE CALI [1997], *Desplazados en Cali. Entre el miedo y la pobreza*, Estudio exploratorio, Informe preliminar, Cali, Comisión Vida, Justicia y Paz, 91 p.
- AUGÉ M. [1992], *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Le Seuil, 150 p.
- BAUMAN Z. [1999], *Le Coût humain de la mondialisation*, Paris, Hachette, 204 p.
- CONFERENCIA EPISCOPAL DE COLOMBIA [1995], *Derechos humanos. Desplazados por violencia en Colombia. Investigación sobre Derechos humanos y desplazamiento interno en Colombia*, Bogotá, Conferencia Episcopal de Colombia, 160 p.
- HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS [1997], *Les Réfugiés dans le monde*, Paris, HCR-La Découverte, 297 p.
- HOFFMANN O. [1999], « Territorialidades y alianzas: construcción y activación de espacios locales en el Pacífico », in J. Camacho, E. Restrepo (eds), *De Montes, ríos y ciudades: territorios y identidades de la gente negra en Colombia*, Bogotá, Fundación Natura-Ecofondo-Ican: 75-94.
- PÉCAUT D. [1996], « Réflexions sur la violence en Colombie », in *De la violence* (séminaire de F. Héritier), Paris, Odile Jacob, 1996 : 223-271
- PÉCAUT D. [1999], « Sur la question des déplacés en Colombie », 7 p. ms.
- ROJAS RODRIGUEZ J.E. [1998], « Violencia y desplazamiento: el drama continúa », *Revista Foro*, Bogotá, 34: 36-40.
- TABORDA OCAMPO F. [1998], « De la infamia a la esperanza, la incertidumbre persistente: el caso La Miel », *Revista Foro*, Bogotá, 34: 12-17.
- URIBE M.V. [1990], *Matar, rematar, contramatar. Las masacres de la violencia en el Tolima (1948-1964)*, Bogotá, CINEP, 209 p.
- URIBE M.V. [1999], « Alteridades terroríficas. Percepciones del paramilitarismo en Colombia », communication au symposium *Déplacés, Migrations internes et Restructurations territoriales*, Centro de Estudios Sociales, Universidad nacional de Colombia, Bogotá, 5-7 mai 1999, 15 p. ms.
- URREA F., MURILLO F. [1999], « Dinámica del poblamiento y algunas características de los asentamientos populares con población afrocolombiana en el oriente de Cali », communication au symposium *Déplacés, Migrations internes et Restructurations territoriales*, Centro de Estudios Sociales, Universidad nacional de Colombia, Bogotá, 5-7 mai 1999, 39 p. ms.